

## Concept de protection pour matchs de basket du club ESP

En lien avec le PROTOCOLE POUR LE RETOUR A LA COMPETITION édicté par SWISSBASKET, le club ESP propose les mesures suivantes pour les Matchs de ses équipes tant à la salle Arnold Reymond qu'à l'Extension Ouest

### REGLES DE BASE

- Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux match. Elles pourront se voir interdire l'accès à la zone Match et/ou zone Public.
- Garder ses distances, 1m50 dans la mesure du possible
- Port du masque obligatoire en lieu clos
- Traçage systématique des individus
- Lavage régulier des mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique
- Pas d'échange de matériel, sauf ballon de match
- Chaque joueuse vient avec sa propre bouteille d'eau ou gourde, tout comme l'entraîneur et les personnes accompagnantes
- Le club met à disposition du gel hydroalcoolique

### ZONE DE MATCHS (amicaux et officiels)

- L'entraîneur principal et les joueuses sur le banc peuvent être dispensés du port du masque, sous réserve du respect des règles de distanciation. Il est en revanche obligatoire pour les autres personnes présentes sur le banc.
- Port du masque obligatoire pour tous les officiels présents à la table de marque pendant la rencontre, statisticiens inclus.
- La distanciation entre les officiels est fortement recommandée lorsque l'espace le permet.
- Lors d'une rencontre, si une équipe ne respecte pas le concept de protection sanitaire, un arbitre doit avertir, puis, peut refuser d'officier, même s'il a été désigné au préalable; les frais de déplacement seront normalement facturés.
- La balle de match doit être désinfectée par les arbitres, à chaque temps mort, à chaque fin de quart-temps, à la mi-temps.
- Les joueuses ne sont dispensées du port du masque, que lorsqu'elles sont sur l'espace de jeu (terrain et banc). Elles doivent porter le masque dès leur arrivée à la salle, au vestiaire et lors du déplacement entre le vestiaire et le terrain.
- Les joueuses, le staff, les officiels et arbitres ont l'obligation de se désinfecter les mains à leur arrivée.
- Éviter les animations et toutes actions protocolaires ne permettant pas l'application des mesures de prévention et le respect des gestes barrière en vigueur (serrage de mains à l'entrée des joueurs sur le terrain, remise de trophée en fin de match, etc...)

## ZONE VESTIAIRES

- Les douches seront mises à disposition pour les matchs uniquement sur demande préalable par courriel à la [ddgs@pully.ch](mailto:ddgs@pully.ch)
- Les gestes barrières et la distanciation physique restent pleinement valables à l'intérieur des vestiaires et sous les douches.
- Il est conseillé à chaque joueuse de ESP de venir en tenue de sport.
- Pour les matches, les vestiaires doivent être réservés en priorité à l'équipe adverse.
- Seuls les joueuses et les membres du staff sont autorisés à y accéder.
- Une aération importante avant et après utilisation du vestiaire est obligatoire.
- Le changement de vêtements et la prise des douches à domicile doivent être encouragés.
- Chaque joueuse doit disposer de son propre matériel de douche (gel, serviette, etc...)
- L'utilisation d'un vestiaire est réservée à une seule équipe à la fois.

## ZONE PUBLIC

- Un sens de circulation doit être défini à l'intérieur de la salle (éviter au maximum les croisements de personnes).
- Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour fluidifier le déplacement des personnes, de leur arrivée à leur sortie, y compris autour de l'enceinte.
- Le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de 12 ans.
- Lorsque les personnes accueillies sont assises, une distance minimale d'1m50 est laissée entre chaque personne ou chaque groupe de moins de dix personnes venant ensemble.
- Lorsque les personnes sont debout, elles doivent respecter une distanciation de 1,5 mètres.
- L'accès au terrain de jeu est formellement interdit au public, parents, etc...
- Le port du masque est obligatoire pour le déplacement à la buvette. Le masque est retiré uniquement au moment de la consommation de nourriture ou boisson.
- Il est recommandé de tenir les buvettes à l'extérieur de la salle.
- Dans la mesure du possible, il est recommandé d'installer des tables pour que les personnes se tiennent assises et évitent la station debout sans pouvoir maintenir la distanciation physique.
- Un sens de circulation et le traçage au sol pour l'attente aux buvettes est fortement recommandé. Une distance de 1,5 mètre doit être respectée entre les espaces de commandes.

## CAS COVID POSITIF

- Le club doit annoncer le cas à SWISS BASKETBALL et au médecin cantonal.
- La personne testée positive respectera les consignes établies par le médecin cantonal compétent.
- Les matches de ces équipes seront reportés à une date ultérieure, au minimum à 10 jours après le résultat du test positif du joueur.

## RESPONSABLE COVID

- Chaque Club affilié à SWISS BASKETBALL doit désigner un responsable COVID-19 connu de tous les encadrants.
- Mme Christine Cardis est responsable COVID-19. Elle est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Elle est joignable au 076 488 38 58 ou [contact@espbasket.ch](mailto:contact@espbasket.ch).
- Ses missions sont les suivantes :
  - Organiser et coordonner les mesures d'hygiène, y compris le protocole d'hygiène du matériel.
  - Collecter les différents listings établis lors des matchs.
- Rappeler l'ensemble des préconisations sanitaires dans l'enceinte sportive.
- La responsable COVID-19 ne pouvant être présente à tous les matchs de ESP, elle est secondée par les membres du Comité.

Le Comité ESP, ainsi que les entraîneurs s'engagent à faire respecter ce concept établi en conformité avec le PROTOCOLE POUR LE RETOUR A LA COMPETITION édicté par SWISSBASKET.

Pully, le 10 septembre 2020



Christine Cardis  
Présidente

ESPERANCE SP  RTIVE PULLY, BASKET FEMININ

Christine Cardis  
Présidente  
076 488 38 58

E.S. PULLY \_ CP 100 \_ 1009 PULLY  
Tél. 077 525 81 80  
[www.espbasket.ch](http://www.espbasket.ch)  
[contact@espbasket.ch](mailto:contact@espbasket.ch)